

FORMATION



Pour information :

info@aidq.org
ou 514 287-9625

Cette formation correspond aux exigences de la Loi sur les compétences (1 %).



Dans le contexte de
la légalisation du cannabis

Quand et comment le milieu de travail devrait-il intervenir en matière de consommation d'alcool et de drogues?

FORMATION D'UNE JOURNÉE

Description de la formation

La légalisation imminente du cannabis offre une bonne occasion pour tous les milieux de travail d'aborder les enjeux de santé, de sécurité et de qualité de vie et les interventions efficaces en matière de consommation d'alcool et de drogues au travail. Les responsabilités de l'employeur et des employés face à la consommation doivent être connues de tous. L'AIDQ offre des formations et des ateliers de travail pour mieux outiller les employeurs, les gestionnaires et les collègues entraînant. L'AIDQ a développé ces activités dans le contexte de la légalisation imminente du cannabis et à partir de son récent *Cadre de référence en matière de gestion des employés aux prises avec un trouble d'utilisation de substances* (2016) qui met l'accent sur une approche motivationnelle.

Contenu de la formation d'une journée (sur site ou en salle)

- La consommation et la dépendance : définitions, prévalence et enjeux de santé, de sécurité et de qualité de vie en milieu de travail.
- La légalisation du cannabis et ses impacts en milieu de travail (cannabis médical et cannabis récréatif).
- L'élaboration d'une politique sur les substances psychotropes
- Les notions de handicap et d'accommodement raisonnable
- Des interventions spécifiques :
 - La sensibilisation
 - Le soutien des collègues
 - Une approche motivationnelle
 - L'accompagnement et le suivi d'un employé consommateur
 - La tolérance zéro vs le plan d'intervention vs l'entente de la dernière chance

Date : **Le 12 juin 2018 à Québec**
Le 7 juin 2018 / 15 juin 2018 à Montréal

Heure : **9 h à 16 h 30 (accueil à compter de 8 h 30)**

Endroit(s) : **Québec : Auberge Québec – 3055, boul. Laurier, Québec**
Montréal : 1001, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 200 (Métro Peel)

Paiement

Possibilité de paiement par chèque ou carte de crédit (Visa ou MasterCard)

Politique d'annulation

- Les frais d'inscription sont remboursables seulement si une demande d'annulation écrite parvient à l'AIDQ au moins sept (7) jours ouvrables avant la formation.
- En tout temps, il est possible de désigner un substitut qui se présentera à la formation en remplacement de la personne inscrite.
- Les personnes inscrites qui n'ont pas payé et qui ne se présentent pas à la formation recevront une facture.

Modalités d'inscription

- Les participants recevront une confirmation de leur inscription par courriel ou par télécopieur, de même qu'une attestation de présence par courriel après la formation.
- Le repas du midi est inclus.
- S'il vous plaît compléter le formulaire que vous trouverez à la page suivante.

Inscription individuelle

Prière de compléter ce formulaire et de le retourner par courriel à info@aidq.org ou par télécopieur au 514 287-9649. Aucune inscription n'est acceptée par téléphone.

Titre de la formation : **Quand et comment le milieu de travail devrait-il intervenir en matière de consommation d'alcool et de drogues ?**

Lieu : Québec – jeudi, 17 mai 2018 Québec – mardi, 12 juin 2018
(s.v.p. cochez) Montréal – jeudi, 7 juin 2018 Montréal – vendredi, 15 juin 2018

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme : _____

Cochez : Adresse du bureau Adresse personnelle

No. civique : _____ Rue/av./boul. : _____

Bureau/app. : _____ Ville : _____ Prov. : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Poste : _____

Courriel : _____ Télécopieur : _____

PAIEMENT

Montant de la formation

<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>
150 \$ + taxes (172,46 \$)	300 \$ + taxes (344,93 \$)

Facture à mon nom **Facture à mon organisme**

Par chèque (libellé à l'ordre de l'AIDQ)

Par carte de crédit

Visa MasterCard Numéro de la carte : _____

Nom du détenteur de la carte : _____ Expiration (mois/année) : _____

REPAS DU MIDI (s'il vous plaît cochez)

- Je désire un repas régulier Je désire un repas végétarien
- Si vous avez une allergie, s.v.p. prévoir votre repas, car le traiteur ne peut nous assurer l'absence d'allergènes dans sa cuisine. Merci !
- Je consens à recevoir par courriel des documents de l'Association des intervenants en dépendance du Québec, lesquels comprennent des nouvelles, des mises à jour et des promotions concernant les produits, les services ou les activités de l'AIDQ. Veuillez noter qu'il est possible de retirer votre consentement à tout moment.